

Forums pour l'entourage

# Mon fils de 17 ans consommateur de cannabis

Par Nini74 Posté le 01/02/2026 à 22h37

Bonjour , mon fils de 17 ans fume du cannabis très régulièrement depuis 1 an et demi . Il a été interpellé par la gendarmerie pour détention et consommation de stupéfiants , tribunal , casier jusqu à sa majorité . Ça ne l a pas impressionné plus que ça et il continue .... D après lui , il fume parce qu il aime ça . Il a tout pour être heureux , nous sommes des parents aimants , à l écoute , dans la discussion . Nous avons déjà rencontré une infirmière addictologue , mais ça ne nous a pas aidé plus que ça . Nous appliquions déjà les conseils donnés . Peut on faire hospitaliser notre fils sans son consentement ?

Merci d avance .

## 6 réponses

---

malik13127 - 02/02/2026 à 08h49

Bonjour nous avons exactement le même problème à la maison , il prend du cannabis , plus de la nicotine en poudre je pense qu'il ce passe sur les gencives , problème de comportement , refuse de manger mais ont sait qu'il descend le soir une fois que nous sommes au lit .

De pus ce rajoute le décrochage scolaire , nous n'en pouvons plus et tapons a toutes les portes parce que nous vivons au jour le jour avec lui

Moderateur - 02/02/2026 à 11h15

Bonjour Nini74,

Vous vous demandez si vous pouvez faire hospitaliser votre fils sans son consentement.

L'hospitalisation sans consentement est une procédure qui est réservée à la maladie mentale, aux personnes qui sont dans un état de confusion important au point de ne plus pouvoir donner leur consentement à un soin indispensable pour eux-mêmes. Votre fils n'est pas dans cette situation, aussi problématique que soit sont comportement.

Comme votre fils est mineur vous pouvez provoquer des soins avec des spécialistes. Cependant, comme vous le savez sans doute, il faut un minimum de consentement de la personne pour qu'un soin ait une chance de fonctionner. Si vous prenez l'option d'organiser une rencontre avec des professionnels pour votre fils, assurez-vous d'en faire la pédagogie avant. : lui expliquer en quoi consiste la prise en charge que vous proposez, le rassurer sur les issues possibles ou les attentes. Sans un minimum d'adhésion de sa part il sera difficile d'obtenir quoi que ce soit.

Beaucoup d'usager de cannabis disent qu'ils aiment cela. Votre fils vous le dit. Même si vous n'en acceptez pas l'idée car vous voyez aussi les dangers, entendez ce qu'il vous dit. Ceci pour essayer d'éviter le dialogue de sourds. S'il aime cette substance il n'est pas disposé à l'envisager comme un "problème". Il est dans le déni des implications, ce qui veut dire que de votre côté si vous posez les choses uniquement du côté du "problème" vous ne pouvez pas vous entendre. Essayez d'intégrer, dans votre approche, le fait qu'il aime cela et n'est pas disposé à changer pour le moment.

Il ne s'agit peut être pas tant de le changer ou de le forcer à arrêter (ce qui ne marchera pas) que de l'accompagner vers sa responsabilisation, de l'éclairer sur les implications de ces choix. Essayez de provoquer sa réflexion, de trouver un terrain commun sur comment réduire au moins les risques associés à sa consommation (rythme, prise de risque judiciaire) mais sans apporter les solutions. C'est à lui des les trouver.

Malgré tout votre amour vous êtes, d'une certaine manière, dépassés par la situation. Cela peut être un enjeu intéressant et fructueux pour lui que vous reconnaissiez vos limites. Parfois les comportements jusqu'au-boutistes s'appuient sur la certitude que quelqu'un - les parents en l'occurrence - viendra tout réparer en cas de pépin. Eh bien une piste que vous pouvez explorer c'est d'être des parents qui n'ont pas réponse à tout et qui n'essaient pas de le protéger de tout. En lui faisant sentir cela il ne pourra pas rester dans le déni très longtemps. Il y aura moins un enjeu, typique de cet âge, de "je fais ce que je veux" pour s'autonomiser de ses parents.

Cela ne veut pas dire que vous êtes d'accord ou que vous acceptez. Vous pouvez continuer à parler avec lui des risques qu'il prend et de votre position sur le sujet. Vous pouvez continuer à mettre des limites (nécessaires) sur ce qu'il peut faire là où vous avez autorité, à votre domicile notamment. Vous ne le laissez pas tomber non plus : il reste votre fils et vous êtes prêt à l'aider s'il demande une aide. Mais vous le renvoyez à ses responsabilités, à la nécessité qu'il assume les conséquences de ce qu'il fait. Vous lui rappelez que vous ne pouvez pas changer à sa place.

Ce ne sont que des suggestions, peut-être les appliquez-vous déjà.

Cordialement,

le modérateur.

marcam - 04/02/2026 à 11h10

Bonjour, Je suis potentiellement dans la même situation que Nini74 mais mon fils est majeur ce qui rend les choses plus compliquée. Il doit consommer depuis un moment mais depuis peu son comportement change, un posture de rupture semble s'installer et avec elle un certain désintérêt pour les enjeux qui sont ceux de son âge (bac, études...) au profit d'une sociabilité exacerbée (deale-t-il?). Quelle posture adopter? Serait-il par exemple possible de le "contraindre" à faire un dosage? Comment évaluer objectivement la situation dans laquelle il se trouve pour décider ensuite d'une ligne de conduite à laquelle il faudrait l'associer? Merci

Louloute95 - 04/02/2026 à 22h05

Bonjour,

Je suis étudiante et j'étais dans la même situation que votre fils (entre mes 15 et 17ans)

Ma mère m'a laisser vivre ma « jeunesse » faire mes test ( je précise qu'il y a eu que la cigarette l'alcool et le cannabis ).

Continue t-il l'école ?

Il faut qu'il trouve une occupation, un sport ou une activité qu'il aime, ça peut l'aider à avoir des objectifs.

Se qui m'a aidé à arrêter c'est le fait que j'ai eu mon code et j'ai dû commencer les heures de conduite, ma mère elle m'avait prévenu que en me disant que je pouvais tester fumer ect.. mais une fois les heures de conduite et le permis en poche ça sera fini

Donc peut être lui trouver des objectifs, une durée et une fois cette durée écoulée, faudra sortir les grands moyens.

Éventuellement l'hospitalisation à ce moment là.

Je sais pas si ça pourra vous aider, mais en tout cas moi ça m'a aidé.

Merci

Nini74 - 05/02/2026 à 22h34

Merci pour vos retours .

Moderateur - 06/02/2026 à 12h47

Bonjour Marcam,

Vous vous demandez quelle posture adopter, si le contraindre à faire un dosage serait possible car vous cherchez à objectiver la situation le mieux possible afin d'adopter une ligne de conduite.

Ce que je peux vous dire sur l'idée d'objectiver la situation c'est d'une part que c'est un peu illusoire, d'autre part que cela peut vous conduire sur une fausse route.

En effet, le "dosage", c'est-à-dire le dépistage, vous dira peut-être si votre fils a consommé ou pas mais jamais en quelle quantité ni quel est son rapport à la drogue. Le dépistage ce n'est qu'une photo à un instant T de ce qu'il y a dans son corps. Le résultat peut être trompeur. Par exemple un résultat négatif peut être le reflet qu'il a arrêté suffisamment longtemps avant de faire le test alors qu'il peut être quand même consommateur ; un résultat positif vous donne une information que vous avez déjà - il prend de la drogue - sans réellement vous dire si c'est souvent ou de temps en temps ou s'il en est dépendant. Certains parents font faire des dépistages à leur enfant et ce que nous constatons c'est qu'ils ne sont pas plus avancés une fois qu'ils ont le résultat car l'essentiel n'est pas là, pas dans l'objectivation précise des faits.

Le dépistage peut avoir un "sens" dans le cadre d'un accord passé entre les parents et leur enfant. Par exemple si l'enfant s'engage à ne plus consommer et accepte ce type de contrôle pour le prouver et parce qu'il y trouve un intérêt.

Vous avez déjà suffisamment d'éléments sous les yeux pour être inquiet et essayer d'entamer une discussion avec lui. Il change de comportement, il abandonne des activités et il est en chemin pour abandonner sa scolarité, ce qui le mettrait en plus grande difficulté encore. Il privilégie ses copains et le court terme mais il a besoin de vous pour le maintenir et le réinscrire dans un parcours de vie. L'une des situations les plus problématiques que nous voyons est celle où le jeune abandonne ses études, se replie sur son petit groupe d'amis puis est de plus en plus seul au fur et à mesure que les amis évoluent et pas lui. Dans cette configuration les consommations s'enchaînent et les relations familiales se dégradent, avec des parents qui ne

savent plus quoi faire et un jeune qui tourne en rond et est en échec.

Cependant, l'exigence qu'il arrête sa drogue ou cesse de voir ses copains ne sera pas entendue de son côté pour le moment. La ligne de conduite à essayer d'avoir se situe plutôt autour de l'information sur ce vers quoi il tend, sur sa responsabilité vis-à-vis de lui-même et sur la négociation pour essayer d'obtenir un certain nombre de choses de lui. Consommer du cannabis a, à partir d'un certain seuil de consommation, un impact sur la motivation, la concentration et la mémoire. Cela laisse une marge à votre fils pour adapter sa consommation de façon à ce que sa consommation ait moins d'impact sur sa motivation et sur sa scolarité.

Un terrain sur lequel vous pouvez vous battre et pour lequel vous disposez de mesures objectives (ses notes, son assiduité) c'est la bonne poursuite de ses études et son engagement dans des activités diversifiées. C'est important qu'il ait des objectifs et des activités qui le distraient du cannabis ou d'autres drogues. Faites-lui valoir ce qu'il va perdre s'il ne régule pas mieux sa consommation. Réfléchissez aussi de votre côté aux limites que vous vous mettez pour accepter de le soutenir et l'entretenir en fonction de ce qu'il fait.

Souvenez-vous cependant qu'il s'agit avant tout d'essayer de dialoguer avec lui, de rester à son écoute et de négocier. Il y a un difficile chemin à trouver entre une certaine fermeté tout en lui laissant des choix, une liberté pour mûrir ce qu'il doit faire. S'il fait des pas dans le bon sens et des progrès, n'oubliez pas de l'en féliciter.

Vous pouvez être aidé et conseillé par des professionnels dans une Consultation Jeunes Consommateurs (CJC). Avoir une discussion avec un professionnel vous permettra d'avoir des conseils adaptés à la situation. Nous vous invitons à lire notre article sur ces consultations, vous y trouverez un champ de recherche pour en trouver près de chez vous : <https://www.drogues-info-service....-aide-aux-jeunes-et-a-leur-entourage>

Cordialement,

le modérateur.